**Zeitschrift:** Générations : aînés

**Herausgeber:** Société coopérative générations

**Band:** 38 (2008)

**Heft:** 6: i

**Rubrik:** Courrier : une femme sans défense

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 11.12.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Une femme sans défense

Nous avons été émus par cette lettre émanant d'une lectrice de *Générations*, victime d'une lacune dans la loi.

euve sans enfant, j'ai décidé de faire un bout de chemin avec un ami paysan, veuf lui aussi. J'ai quitté ma ville et mes amis pour le rejoindre. Tout allait bien, mais je ne plaisais pas à certains de ses proches qui ont sans cesse perturbé notre relation. Des brouilles s'ensuivirent. Mon ami a fini par se mettre du côté des siens, sans m'en avertir.

J'ai dû retourner chez moi après avoir travaillé pendant cinq ans dans sa ferme. Lorsque je lui ai parlé de mon dévouement pendant ces années, il m'a répondu: «Je ne te dois rien, nous n'avons aucun contrat. Et puis je 😤

ne t'ai pas demandé de travailler autant!»

Passé ma douleur morale et mon chagrin, j'ai contacté un avocat, qui a réclamé une petite rétribution de 5000 francs à mon ex-ami. Ce dernier a accepté de payer 3000 francs. Les frais d'avocat étant à ma charge, j'ai donc touché 2400 francs, ce qui correspond à 30 francs par mois. Selon mon avocat, aucune loi ne protège les concubins lésés. Quand nos autori-

tés vont-elles instaurer une loi face à de telles situations?

Janine C., Petit-Lancy

## Vivre en paix

Je suis partie quelques jours à Loèche-les-Bains pour me reposer du bruit du trafic qui défile à Chambésy et des nuisances de Cointrin. Mais en Valais, le vacarme des avions militaires nous casse les oreilles. Dans quelle région de Suisse peut-on vivre actuellement sans nuisances sonores? Le Ministère de la santé fait-il le lien avec celui de l'aménagement du territoire et des transports pour planifier une base de vie équilibrée dans notre pays? Comment la Suisse peutelle garder sa renommée de paradis de vacances si les nuisances continuent à croître à la vitesse actuelle?

> Anne-Marie Käppeli, Chambésy



## Yves Debraine honoré

Au cours de la dernière Assemblée générale des sociétaires de *Générations*, Yves Debraine a fait part de sa décision de quitter le Conseil d'administration pour raison de santé. Membre fondateur du magazine, photographe et directeur jusqu'en 1999, Yves Debraine a passé 38 ans au Conseil. Il a été nommé membre honoraire fondateur. Charlotte Hug, vice-présidente du Conseil lui a remis un diplôme d'honneur. Nos sincères félicitations!



64 Juin 2008